Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le 17/04/2026
ID : 060-216005116-20260417-ARRETE_14_2026-AR

Puiseux le Hauberger
4 rue de la Mairie
60540 Puiseux-le-Hauberger
03 44 79 92 92 puis.houb@wanadoo.fr

**Extrait du registre des arrêtés du Maire**
**N°14-2026**

**Objet : Portant autorisation d'intallation d'un échafaudage à l'église de Puiseux-le-Hauberger**

Le Maire de la commune de Puiseux-le-Hauberger,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la voirie routière,
Vu le Code du travail (sécurité des chantiers),
Vu la demande présentée par l'entreprise ou du demandeur CTB.

CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser des travaux de rénovation / restauration / entretien sur l'église de Puiseux-le-Hauberher,
CONSIDÉRANT que ces travaux nécessitent l'installation d'un échafaudage empiétant sur le domaine public,

ARRÊTE :

Article 1 : Autorisation
L'installation d'un échafaudage est autorisée aux abords de l'église, située à Puiseux-le-Hauberger, du 17/04/2026 au 30/06/2026

Article 2 : Conditions d'installation
L'échafaudage devra être monté conformément aux normes de sécurité en vigueur.
L'entreprise devra garantir la stabilité de l'ouvrage et la protection des usagers (piétons, véhicules).

Article 3 : Occupation du domaine public
Toute occupation du domaine public devra être signalée par une signalisation adaptée (panneaux, balisage, éclairage si nécessaire).

Article 4 : Responsabilité
L'entreprise exécutante sera responsable de tout accident ou dommage causé aux tiers ou aux biens.

Article 5 : Circulation
Si nécessaire, la circulation piétonne et/ou routière pourra être réglementée ou déviée. Une signalisation temporaire devra être mise en place.

Article 6 : Remise en état
À la fin des travaux, les lieux devront être remis en état initial.

Article 7 : Exécution
Le présent arrêté sera affiché et exécuté par services concernés : police municipale, entreprise.
Monsieur le Maire, le responsable des services techniques, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait et rédigé à Puiseux-le-Hauberger, le 16/04/2026
Le Maire
Emmanuel GALLIRO

MAIRIE PUISEUX-LE-HAUBERGER 60 (Oise)